

La salle des Fêtes que d'histoires...

Le 5 décembre 1897, la société coopérative de consommation « La Ruche » demande l'autorisation d'organiser un concert dans la grande salle de la mairie. Le maire répond que des travaux préalables seraient nécessaires pour obtenir l'accord de la préfecture, or cela représente des frais trop importants pour les ressources de la commune.

En cette fin du XIX^e siècle, la population de Nanterre s'est accrue et les nouveaux habitants ont fait connaître leurs besoins. L'inspecteur d'académie et le préfet ont même enjoint le conseil municipal de faire construire une école dans le quartier du rond-point des Bergères et au Petit-Nanterre, conformément aux obligations légales.

Après de longues tergiversations, portant tout particulièrement sur le coût d'une telle opération, le maire, Achille Hennape, a recherché des sources de financement, démarché les organismes de crédit pour un prêt, obtenu des promesses de subventions de l'Etat et, semble-t-il, est venu à bout des résistances de certains membres du conseil. Le projet semble donc pouvoir aboutir, mais un nouvel élément réduit ses efforts à néant : Monsieur Leroux, directeur des affaires départementales, représentant le préfet, fait observer que les réunions à caractère associatif ou festif, ne devant plus se tenir dans les mairies, il serait judicieux d'adopter au projet, la construction d'une salle des fêtes. Il laisse entendre que, dans ce cas, la subvention pourrait être augmentée. La suggestion ne déplait pas au maire qui souhaite faire sortir Nanterre de sa... ruralité. Une réunion du conseil municipal, sous l'arbitrage du directeur des affaires départementales, se conclut enfin par un accord, de fait imposé, puisque le préfet a fait savoir que si le projet n'était pas retenu, il pourrait mettre la commune en demeure de faire



La mairie, et dans son prolongement, la salle des Fêtes (1903).

exécuter les travaux, sans subvention.

Mais le débat prend une tournure « politicienne ». Les opposants au projet contestent l'emplacement prévu sur la place de la Fête (actuelle place du Marché), ce qui paradoxalement ne permettrait plus à la fête de s'y dérouler, par insuffisance de place, un comble !

Le premier adjoint au maire, à la tête de l'opposition, et plusieurs conseillers démissionnent. Ils publient un manifeste dans lequel ils reprochent l'autoritarisme du mai-

re, et affirment qu'ils ne veulent ni d'un théâtre, ni d'une nouvelle mairie. Achille Hennape subit une première défaite aux élections partielles de mai 1899 où il perd la majorité au conseil. Défaite achevée par les élections municipales du 13 mai 1900, à l'issue desquelles il perd son fauteuil de maire.

Néanmoins, en ce début de XX^e siècle, les travaux éditoriaux dont il s'était fait le promoteur, seront réalisés. On inaugure la « nouvelle mairie » (actuelle médiathèque

Flora-Tristan), les deux écoles, un gymnase (nouvelle Agora, rue de Stalingrad) et la salle des Fêtes, édifiée derrière la mairie.

Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire sans ornement. L'intérieur est pourvu d'une estrade sur une largeur. Il est seulement décoré de la copie par Kuwasseg du tableau de Carle Van Loo *La Halte de Chasse*. Sous la surveillance des bustes de plâtre des « grands classiques français », on peut désormais y venir danser lors du bal des pompiers de la Sainte-Barbe.



Réception pour le départ en retraite de M^{lle} Vandenberg, directrice de l'école du Centre. A ses côtés, Etienne Fajon, député de la Seine et Raymond Barbet, maire de Nanterre (1947).

La salle des Fêtes devient rapidement un haut lieu de la vie associative, festive et culturelle de Nanterre, mais aussi le théâtre d'une intense

animation politique et sociale. Pendant la guerre de 1914-1918 les ouvriers y organisent des ventes de charité ; pendant celle de 1939-

1945, on y distribue les cartes de rationnement ; en 1946, l'aéro-club de Nanterre y expose ses travaux. Le 15 mai 1956, c'est pour récla-

mer le cessez-le-feu et la paix en Algérie que s'y rassemblent 400 jeunes nanterriens. L'association France-URSS, le comité de jumelage, y présentent leurs expositions ; la troupe théâtrale du lycée Joliot-Curie « Le Préau » et celle de la Maison de la jeunesse y produisent leurs spectacles ; le ciné-club y invite des réalisateurs ; les associations, les syndicats, la Société d'histoire, y tiennent des assemblées. Enfin, plus récemment, le « Théâtre par le Bas », s'y installe. On peut aujourd'hui s'y instruire sur l'art contemporain, assister ou participer à de multiples manifestations culturelles.

Les derniers aménagements ont donné une nouvelle jeunesse à la « salle des Fêtes », si chargée d'histoire(s) et si familière pour toutes les générations de Nanterriens.



Robert Cornaille
Société d'histoire
de Nanterre



Meeting antifasciste, le 22 novembre 1961.

A l'affiche du ciné-club.

CINE CLUB MUNICIPAL

SALLE DES FETES
2 r. de la mairie
PRIX DES PLACES: 3F

MERCREDI 7 OCTOBRE

los olvidados

— DOCUMENTAIRE —

— VENDREDI 9 OCTOBRE —

le faucon maltais

— COMEDIE —

LES TROIS SEMAINES SUIVANTES